

LA RIGOLE

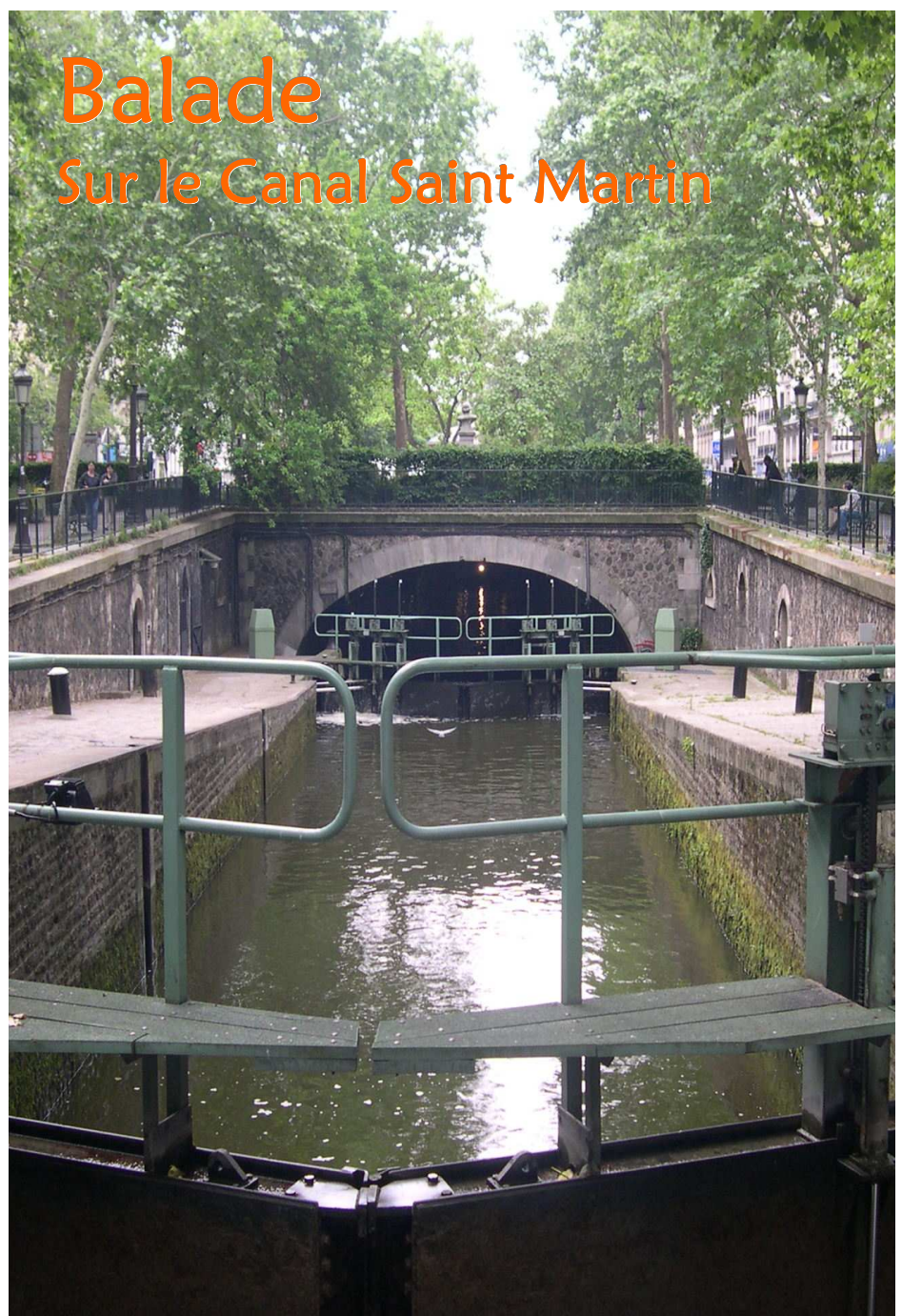
ÉTUDIER - SAUVEGARDER - PROMOUVOIR

Les Amis du Canal du Nivernais

N° 47 - Été 2010



Évènement :
Ouverture du Centre
d'Interprétation du
Toueur à Saint Leger
des Vignes



Balade
Sur le Canal Saint Martin

Turfrote en France

Les années passent, les gens changent : le sillon ouvert par les membres fondateurs continue d'être creusé.

Jo Parfitt, qui quitte la présidence de notre association, fut l'un d'eux, après vingt ans de militantisme il passe le flambeau.

Pour ton dévouement merci Jo, mais les amis du canal ont toujours besoin de toi !

Une nouvelle équipe arrive, avec les mêmes convictions partagées, les mêmes engagements.

En cette année 2010, la décentralisation nous propulse dans l'avenir, et nous appuierons tous les projets de développement durable pour notre canal et son patrimoine.

Nous avons besoin de tous, riverains, navigateurs (étrangers et français), randonneurs, pêcheurs, cyclistes, etc. Nous sommes à votre écoute ! C'est en brassant les idées et les expériences que l'on avance.

La présidente,
Odile Marminat

Years pass, people change, the path opened by the founding members continues to be explored.

Jo Parfitt, who left the presidency of our association, was one of them, after twenty years of activity he passes the torch.

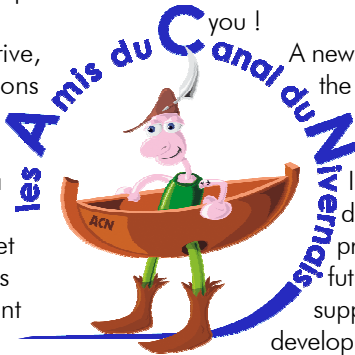
Jo thank you for your dedication, but friends of the canal still need you !

A new team arrives with the same beliefs shared and the same commitments.

In the year 2010, decentralization propels us into the future, and we will support all sustainable development projects for our canal and its heritage.

We need all residents, navigators (foreign and French), hikers, fishermen, cyclists, etc.. We're listening ! It is in sharing ideas and experiences that we advance.

The President,
Odile Marminat



É
D
I
T
O

Dans ce numéro :

- Éditorial 2
- Les outils nouveaux sont arrivés 2
- 21^{ème} AG - Paroles d'élus 3
- Itinéraires pour les vélos..... 4
- Activités du 1^{er} trimestre 2010 5
- Jumelage en Hollande..... 6
- Turfroute en France 7
- L'Entente 7
- La Société Scientifique et Artistique de Clamecy 8
- Revue de Presse 8, 9 et 11
- Balade sur le Canal St Martin..... 9
- Le toueur à St Léger des Vignes ... 10
- Passion d'Eau 10
- Nos Amis Bretons 11
- À lire 11
- Rendez-vous festifs 11
- Fluviacap 12
- La Bourgogne affiche ses canaux . 12
- Le programme LEADER « Canal du Nivernais » 12

Les outils nouveaux sont arrivés !

Sous l'impulsion des deux Syndicats Mixtes et avec l'aide financière du programme Leader un certain nombre d'outils de promotion ont été réalisés afin d'être mis à la disposition de tous les usagers de notre Canal.

Vous pouvez vous les procurer auprès des Syndicats d'Initiative ainsi que des Offices de Tourisme mais également en vous adressant aux syndicats (03.86.84.05.66)



Grace à l'amabilité du réalisateur qui a permis l'utilisation de son œuvre un double DVD est édité à 1 000 exemplaires. Le premier reprend le film de Jacques Tréfoüel transposé au format numérique, le titre du second parle de lui-même : « Le canal vu du ciel ».

Des Fiches Escales

Elles répertorient les services ainsi que les principaux points d'intérêts situés à proximité. 4 000 exemplaires de ces fiches ont été édités.



Le Canal en Fête

En collaboration avec les deux Agences de Développement Touristique de la Nièvre et de l'Yonne un supplément de 12 pages va être édité conjointement par le Journal du Centre et l'Yonne Républicaine il sera tiré et distribué à 100 000 exemplaires.

21^{ème} Assemblée Générale - Paroles d'Élus

Lors de notre dernière assemblée générale aux mois de février 2010, alors que nos canaux bourguignons entamaient la période d'expérimentation de décentralisation et gestion régionale, les élus présents nous rappelaient leurs engagements, leurs réalisations et leurs espoirs pour le canal du Nivernais (Extraits des allocutions de Jean-Louis Lebeau et Christian Paul).

Jean-Louis Lebeau, président du Syndicat Mixte d'Équipement Touristique du canal du Nivernais côté Nièvre et conseiller général.



« Rappelons l'importance du programme LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), d'une durée de cinq ans. Il s'agit de fonds européens d'un montant de 2 millions d'euros qui doivent être dépensés dans un esprit de développement Local. Ces fonds doivent contribuer à l'essor de la voie d'eau, de la vélo route et du territoire du canal du Nivernais dans sa globalité. Dans votre association, dont les origines sont diver-

ses le long du linéaire, faites nous part de vos projets, nous vous accompagnerons dans l'utilisation de ces fonds de façon cohérente.

Parmi les actions lancées en 2009, citons : l'implantation, en test, de deux bornes pour la distribution et le péage de l'eau et de l'électricité destinées aux bateaux ainsi qu'aux touristes. Nous souhaitons avancer dans cette expérimentation, bien que nous rencontrions des problèmes techniques et juridiques complexes, afin que le canal du Nivernais et les canaux bourguignons bénéficient d'équipements identiques.

En outre nous avons engagé en 2009 une réflexion suivie d'une action portant sur la desserte en services du linéaire nivernais, (épicerie, boulangerie, déchetteries). Pour ce faire nous avons recruté une personne dont la mission est d'élaborer un schéma de dessertes et de concevoir à terme, une base de données. Elle sera transférée dans un système informatique, lui-même intégré dans un canal numérique, dont l'étude est engagée conjointement dans l'Yonne et dans la Nièvre, en parfaite collaboration des Agences de Développement Touristique des deux départements. Ce schéma de services sera bouclé en 2010 et nous entrerons dans la phase opérationnelle et sa concrétisation à l'horizon 2012 en mettant au service des vacanciers soit des bornes numériques, des audio guides ou du GPS. Nous n'excluons pas le panotage, et les informations sur support papier les trois étant complémentaires.

Afin de promouvoir et d'aménager le canal d'autres projets ont été lancés parmi eux : Pour la communication, parution d'une publication spécifique concentrant toutes les informations pour l'été 2010, sur le canal, réalisée et distribuée conjointement par « La République du Centre », et « l'Yonne républicaine ». En outre, concernant l'aménagement divers projets de port sont à l'étude, Chatillon-en-Bazois, Cercy-la-Tour et Clamecy.

La décentralisation est acquise, nous avons œuvré dans ce sens, et nous attendons de la région, qu'elle entende nos messages et ceux de tous les partenaires. Le canal du Nivernais,

leader, dans le développement des voies d'eau en Bourgogne doit garder cette longueur d'avance. Pour conclure, de nombreux projets en 2010, et je remercie votre association d'être à nos côtés, en harmonie, pour le développement de notre territoire »

Christian Paul, député de la Nièvre, premier vice-président du conseil régional de Bourgogne.

« Le canal vit un événement exceptionnel, alors qu'il était jusqu'à maintenant propriété de l'état, depuis le 1^{er} janvier 2010 nous expérimentons son transfert vers la collectivité régionale, c'est un moment à graver dans la pierre. Cela signifie le désengagement de l'état pour un patrimoine national et donc la prise en charge par la région, du budget correspondant. Sans sa reprise notre collectivité, le risque était grand de voir progressive-



ment ce site se délabrer et s'assécher. Le Canal qui fait partie des paysages de nos départements et risquait d'entrer en déshérence complète, la catastrophe était programmée. L'urgence concernait aussi le personnel des voies d'eau, dont les effectifs sont en régression depuis plus de cinq ans. L'expérimentation signifie que nous avons les obligations et les droits du maître d'ouvrage, mais que la propriété n'est pas acquise. D'ores et déjà, la région reprend le pilotage de l'ensemble, c'est un « gros bébé » que nous récupérons, notre souci étant de coordonner nos activités tant avec le syndicat mixte qu'avec votre association. Le caractère très centralisé du pilotage freinait les prises de décisions (VNF Béthune ou Paris) et l'ensemble manquait de souplesse. Nous ne devons en aucun cas passer d'une centralisation d'état à une centralisation régionale. Notre préoccupation première, sera de dresser le bilan du canal en collectant un maximum d'informations de la part de tous les partenaires, afin de mettre en perspective les actions à prévoir.

Avec le syndicat mixte, nous prévoyons une programmation sur plusieurs années, il sera pilote du développement touristique. Il est souhaitable qu'à l'image de votre canal, les autres canaux bourguignons se dotent de syndicat.

Mais quelles seront nos actions avec les associations ? Si nous prenons à " bras le corps " le canal, nous ne le prenons pas seul, et là votre association a un rôle essentiel à jouer. Le canal doit vivre, nous mettrons en place chaque année, avec vous, un calendrier d'événements et de rencontres. Nous avons besoin de l'association des Amis du Canal du Nivernais, et je serais totalement disponible pour vous rencontrer et aider vos projets. Merci de votre compréhension en cette période de changement, il est important lorsque le doute survient de dialoguer, de se rencontrer !

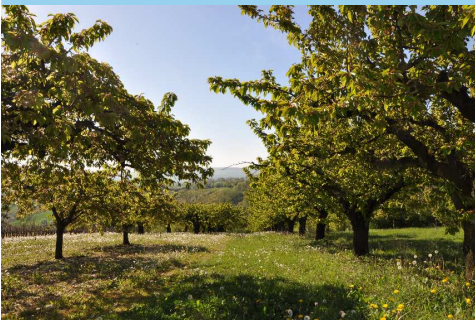
Création d'itinéraires en boucles pour vélos autour du canal

Après s'être déjà réalisé dans la partie nivernaise du Canal, c'est dans la partie icaunaise qu'une étudiante a eu pour mission de créer des itinéraires en boucles consacrés aux cyclistes et ceci dans le cadre d'un stage de fin d'étude de Licence Professionnelle en Métiers du Tourisme et des Loisirs Sportifs. (texte et photos Claudine Collin)

En tout, 7 boucles principales ont été créées entre Clamecy et Auxerre dont 12 « sous circuits ». Ces « sous circuits » supplémentaires offrent la possibilité pour les touristes, de réduire le kilométrage de leur balade, les boucles principales étant divisées par 2 ou par 3.

Chacun de ces itinéraires est situé sur le territoire du canal du Nivernais, avec la vélo route comme axe structurant ; C'est-à-dire que chaque boucle emprunte une partie de la vélo route, le but étant d'irriguer les territoires environnants au canal du Nivernais à partir de celle-ci. La plus grande de ces boucles sera de 54,5 Km et la plus petite de 15,5 Km, ce qui permettra de répondre aussi bien aux attentes du tourisme sportif que du tourisme familial, sachant cependant que même les plus petites boucles ne seront pas forcément simple pour une famille avec des enfants, puisqu'on se trouve dans la vallée de l'Yonne et qu'il y a donc un dénivelé plutôt important.

Les boucles



- La première de ces boucles intitulée « Entre Puisaye Forterre et Vaux d'Yonne » représente une balade de 51 Km (Andryes, Druyes les Belles Fontaines, Etas la Sauvin, Clamecy...).
- Le deuxième circuit de 54 Km appelé « Le Vézélien » passera par les communes de Lucy sur Yonne, Asquins, Montillot, Châtel-Censoir et bien sûr par Vézelay comme son nom l'indique.
- Dans la troisième boucle de 54,5 Km nommée « Escapade dans la Vallée de la Cure », on pourra y découvrir les magnifiques villages de Cravant, Vermenton, Sacy, Arcy sur Cure ou encore Mailly la Ville.
- La quatrième « Entre Vallons et Forêts » concernera Mailly le Château, Charentenay, Val de Mercy, Vincelles, Bazarnes en une boucle de 44 Km.

- La cinquième boucle intitulée « Sur la route des Cerisiers » empruntera les surprenants paysages vus d'en haut entourés des cerisiers de Coulanges la Vineuse, Migé, Coulangeron, Gy l'Evêque, Jussy et Escolives Ste-Camille en une balade de 52 Km.
- L'avant dernier circuit plaira sans aucun doute aux amateurs de bon vin, celui-ci appelé « Le tour des Vignobles » passant par les vignes d'Irancy, St Bris le Vineux, Champs sur Yonne et Bailly en 29 Km.
- Enfin, la dernière boucle de 33 Km « Entre forêt et rochers, de Frétoy au Saussois » réservé exclusivement aux VTT, enchantera les amoureux de la nature.

La Création de ces itinéraires s'est faite en plusieurs étapes.

Tout d'abord par la cartographie où a été déterminé approximativement le tracé des circuits sur les cartes en essayant plusieurs combinaisons, sachant qu'il y avait dès le départ une liste de communes à respecter qui devaient figurer dans le passage des boucles (communes faisant parties des communautés de communes concernées par le Programme LEADER). Ensuite, a été réalisé un recensement du patrimoine culturel et des commerces et services de chacune de ces communes afin de déterminer les intérêts touristiques majeurs des 7 circuits.

La troisième étape fut la validation des itinéraires sur le terrain. Les circuits ont été réalisés en voiture puis en vélo afin de leur affecter un niveau de difficulté et une durée moyenne pour effectuer la boucle.

Ceci a également permis la constatation de l'intensité de la circulation des routes empruntées, leur dénivelé et la qualité de la signalétique.

Puis, a été réalisée une validation par les habitants. Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives, les Communautés de Commune, l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, La Maison des Randonneurs d'Auxerre, ou encore des cyclotouristes ont été consultés afin de recueillir leur avis et leurs conseils sur la conception de ces circuits.



La dernière étape fut le choix et la création d'un support de diffusion et de son contenu : 7 fiches reprenant chaque boucle sous formes A5 et semi-rigides et semi plastifiées permettant l'adaptation aux sacoches de guidon, devraient être éditées prochainement et regroupées dans une même pochette.

Ces fiches contiendront, le nom du circuit avec ses caractéristiques, une carte IGN, des informations sur les directions à prendre en complément de la carte puis au dos, les choses que l'on peut voir, faire ou visiter tout au long du parcours, illustré par des photos.

Les maquettes étant déjà réalisées, il est possible pour ceux qui le souhaitent, d'obtenir ces fiches en attendant qu'elles soient diffusées. Se renseigner auprès du Syndicat du Canal du Nivernais à Coulanges sur Yonne (03.86.81.84.03).

Entre Puisaye Forterre et Vaux d'Yonne

Boucle 1: 51 Km	(entre 4h et 5h)	dénivelé positif 321m	Niveau de difficulté: 2
Boucle 2: 49,5 Km	(entre 4h et 5h)	dénivelé positif 334m	
Boucle 3: 34,5 Km	(entre 3h30 et 3h)	dénivelé positif 239m	

1) De la Place de Crain, remonter la rue Albert Rocher puis au stop tourner à gauche.

2) À Andryes, prendre direction Etas la Sauvin en empruntant la D39 sur environ 500m puis tourner à droite sur le chemin qui mène à l'Étang. Ensuite continuer sur ce chemin.

3) À l'intersection, tourner à droite, passer sur le petit pont et reprendre la route en tournant sur la gauche.

4) À Druyes, prendre direction Etas la Sauvin.

5) Aux Joux, passer devant la mare puis tourner tout de suite à gauche.

6) À Etas la Sauvin, prendre direction Clamecy.

7) À Billy sur Oisy, prendre direction Trucy l'Orgueilleux.

8) Après Paroy, à la patte d'oie, prendre la petite route de droite.

9) À Oisy prendre direction Surgy.

10) À Clamecy, longer le cimetière puis au stop tourner à gauche. Plus loin au rond point aller tout droit direction La Forêt.

Chroniques des activités - 1er Semestre 2010

- 21, 22, 23, et 24 janvier : Stand aux 5^{èmes} "Récid'Eau" organisés par l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie à Sens).
- 29 janvier : À Mailly-la-Ville, participation à la réunion organisée par la CCECY (Communauté de Communes Entre Cure et Yonne) pour l'aménagement des haltes nautiques de Cravant, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château.
- 3 février : Participation au comité de programmation LEADER 2007/2013 GAL (Groupe Action Local) Canal du Nivernais à la mairie de Saint-Léger-des-Vignes.
- 4 février : Participation à la réunion organisée par la mairie d'Auxerre pour consultation, concernant le projet "coche d'eau", dans le cadre du réaménagement des quais de l'Yonne.
- 5 février : Participation à la réunion à l'Agence de Développement Touristique, initiée par Jean-Baptiste Lemoyne, pour mise en place d'une stratégie marketing dans le cadre du canal du Nivernais.
- 13 février : Assemblée générale de l'Association
 - Rapport moral par Jo Parfitt et bilan de l'année 2009.
 - Rapport Financier par Michel Guipon
 - Renouvellement du Conseil d'Administration, sont élus à l'unanimité : Christiane Amelin, Philippe Bénard, Annie Guillaume, Jean-Claude Guillaume, Chantal Guipon, Michel Guipon, Claude Jacquet, Odile Marminat, Jo Parfitt, Claudine Rameau, Serge Rameau, Jacques Rigotherier. Le bureau sera élu lors de la réunion du 4 mars prochain.
- 4 mars : réunion ACN, élection du bureau, sont élus :
 - Odile Marminat présidente, Claude Jacquet vice-président Nièvre (inchangé), Jacques Rigotherier vice-président Yonne (inchangé), Michel Guipon trésorier (inchangé), Annie Guillaume trésorière adjointe, Jean-Claude Guillaume secrétaire, Chantal Guipon secrétaire adjointe.
- 15 mars : Mailly-le-Château, participation à l'assemblée générale ordinaire du Syndicat Mixte d'Équipement Touristique et Environnemental du Canal du Nivernais et de la rivière Yonne.
- 19 mars : Assemblée générale ordinaire de l'Entente des Canaux du centre France à Beaulieu-sur-Loire
 - Rapport moral par Jacques Cotteray, président.
 - Rapport d'activités 2009 par Jean-Marc Voyot, secrétaire.
 - Rapport financier par Madeleine Thionnet, trésorière
 - Rapport d'orientation 2010 par Jean-Claude Cailloux
 - Election du Bureau, Jacques Cotteray et Jean-Claude Cailloux présentent leur démission.
 - Un appel à candidature est effectué. Le nouveau bureau est ainsi composé : Jacques Romain président, Odile Marminat vice-présidente, Jean-Marc Voyot secrétaire, Madeleine Thionnet, Trésorière.
- 30 Mars : Participation à la commission consultative initiée par la mairie d'Auxerre relative au projet "coche d'eau".
- 18 avril : Participation à l'assemblée générale de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy.
- 20 avril : Participation à la réunion initiée par les Agences de Développement Touristique de l'Yonne et de la Nièvre à Clamecy, pour l'organisation de la manifestation "Canal en fête" pour l'été 2010.
- 21 avril: Participation au débriefing convoqué par l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) concernant les 5^{èmes} "Récid'Eau" à Sens.
- 22 avril : Participation au Comité de Programmation du programme FEADER 2007 /2013 GAL (groupe action Local) du canal du Nivernais dans les caves de Bailly-Lapierre à Saint Bris le Vineux.
- 26 avril : Participation à l'assemblée générale ordinaire du Syndicat Mixte d'Équipement Touristique et Environnemental du Canal du Nivernais et de la Rivière Yonne.
- 28 avril : Participation à la réunion, initiée par la rédaction du Journal du Centre, pour la réalisation du supplément de 12 pages à paraître en juin dans les deux titres, Journal du Centre et Yonne Républicaine, qui traitera du Canal et des manifestations qui se dérouleront l'été 2010 tout le long du linéaire.
- 18, 19 et 20 mai : Voyage d'études sur les canaux bretons en participation avec l'ICIRMON (Institution du Canal d'Ile et Rance Manche Océan Nord).
 - Le but est de bénéficier de l'expérience de la décentralisation des canaux bretons, débutée en Bretagne dès les années 1990.
 - Les participants étaient : Patricia Gaudet directrice des canaux et du tourisme à la région Bourgogne, pour le syndicat Mixte, Olivier Georges directeur, Jean-Marc Voyot technicien côté Yonne, Loris Subit technicienne côté Nièvre, Laurent Richoux, président de l'association « Autour du canal de Bourgogne », pour les ACN, Jean-Claude et Annie Guillaume, Odile Marminat et Jacques Rigotherier.
 - Le départ a été précédé le soir du 17 mai d'une réunion dînatoire à laquelle assistaient Madame Édith Gueugneau vice-présidente chargée du Tourisme et des Canaux à la région, Philippe Aussavy ainsi que Jean-Louis Lebeau des syndicats mixte Yonne et Nièvre, qui ne pouvaient participer au déplacement.
- 29 mai : Balade des Amis du canal du Nivernais en bateau sur la Seine et le canal Saint Martin, suivie d'une visite de la cité des sciences et du visionnage d'un film 3D à la géode.

DES RACINES & DES AILES

- Le mardi 15 Juin prochain va débiter sur le chantier de Jo à Migennes le tournage d'une émission consacrée aux canaux bourguignons et plus particulièrement au Canal du Nivernais.
- Une grande partie des séquences sera réalisée à partir du bateau d'un de nos adhérents qui naviguera de Migennes à Baye avec des incursions sur le site de Briare.
- Des escales sont prévues à Auxerre, Saint Bris, Vincelles, Irancy, Mailly-le-Château, Le Saussois, Clamecy, Sardy, Port-Brulé et Baye.
- Une partie du reportage sera consacrée au vélo avec notre ami Laurent Richoux qui emmènera l'équipe de tournage sur le chemin de halage mais également dans les vignes.
- La diffusion de l'émission devrait avoir lieu en fin d'année 2010 ; Nous vous en reparlerons plus en détail dans un prochain numéro.

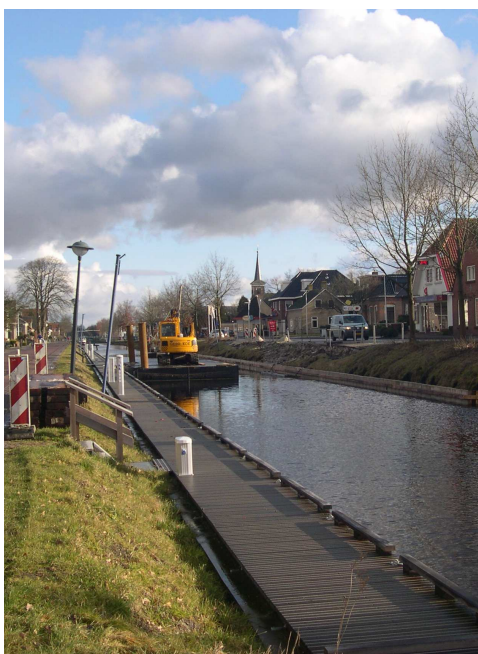
Crée par une équipe Franco-Britannique, l'ACN chercha dès l'origine à construire des liens avec des canaux étrangers similaires pour développer les échanges amicaux de savoir-faire et de « clientèle touristique ».

Aujourd'hui l'Europe encourage et aide ces jumelages dont nous sommes précurseurs (21 ans avec le Kennet & Avon anglais puis le Royal Canal irlandais) Dorothe Maas noua des liens avec l'association des Compagnons de Turfroute, qui a redonné vie au canal éponyme, dans la région sud-est de la Frise aux Pays-Bas.

Le Turfroute

Ce canal aménagé entre 1630 et 1830 fut d'abord utilisé pour transporter de la tourbe puis tous les autres matériaux ainsi que des passagers (environ 10.000 bâtiments de commerce à voile par an), mais la concurrence du rail et de la route fit que nombre de petits canaux furent déclassés et comblés.

Les pouvoirs publics locaux cherchant à effacer ces témoins d'un passé de pauvreté.



Les compagnons de Turfroute

En 1991 alors que la Province décidait de fermer le canal, les Compagnons de Turfroute protestèrent et s'engagèrent à verser chaque année une contribution aux frais de son fonctionnement. Cela grâce à la vente de tickets de circulation donnant droit au passage des ponts levants et écluses ainsi qu'à l'amarrage.

Aujourd'hui la Fondation organise et installe tous les équipements nécessaires (douches, wc, distribution d'eau, récupération des eaux usées, panneaux informatifs, etc...) en partenariat avec les opérateurs, et les autorités locales et provinciales.

Voyage au pays des polders

En 2009, une délégation des ACN se rendit au Pays Bas.

Après une très accueillante étape nocturne chez nos amis et adhérents Nell & Fritz de la péniche Shell 5.

Leur très agréable maison est située dans une région splendide gagnée sur la mer, c'est -à-dire sous son niveau, avec des centaines de moulins à vent refoulant continuellement l'eau provenant des multiples ruisseaux et canaux par -dessus les digues !...

A Gorredijk nous rejoignons les responsables de la fondation des Compagnons de Turfroute, Johannes Knevelman trésorier, Jantienus Have président et Sieger Mulder en charge de la communication et qui sera notre guide.

Depuis 1974 la Fondation des Compagnons de Turfroute gère le canal (plus de 40 kms, 12 écluses et de nombreux ponts levants).

L'entretien coûte 400 000 euros par an aux collectivités régionales et locales tandis que la Fondation fournit par contrat 20 000 euros par an grâce à la vente des tickets d'entrée sur le canal de (15 euros par bateau).

Les écluses sont manœuvrées par des volontaires, et la fréquentation est double de celle du Nivernais sans aucun loueur de bateaux sur ce canal !!

La région est plutôt pauvre et il y a de moins en moins d'agriculteurs ; mais à l'inverse de territoires de la région qui avaient comblé leurs canaux, les villages qui bordent le Turfroute sont tous en expansion.

Nos hôtes nous invitent ensuite dans un resto branché très sympa situé juste devant un pont levant au cœur du village (spectacle assuré). Puis Sieger notre cicérone nous promène tout l'après-midi le long du canal pour voir paysages et équipements.

Les écluses assez semblables aux nôtres mais fort pourvues en bollards,

disposent d'un ingénieux système destiné à maintenir les plans d'eau au niveau requis : une simple tuyauterie horizontale contournant la porte amont avant de plonger dans le sas pour éviter les remous (les dangereuses portes amont déversantes du Nivernais peuvent couler un bateau en quelques secondes !).

A Appelscha nous découvrons des



immenses pontons parfaitement équipés de bornes anti-vandalisme pour distribuer électricité et eau par dévidoir avec un système de lecture magnétique de cartes prépayées.

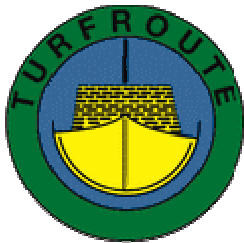
Ailleurs nous voyons un gros chantier de pose de palplanches béton (à cause du sol mou) avec 3 barges disposant de tout le matériel et de la « sonnette » de fichage, bien que tout soit directement accessible par camion (voilà une autre Civilisation Canal).

Plus loin, dans un autre village nous photographions un joli petit bâtiment comportant tous les services disponibles avec la carte pré-payée ; ailleurs une darse aussi bien pourvue voisine avec des petits immeubles et des commerces.

Depuis ce voyage fort instructif, Sieger et son épouse sont venus visiter notre partie Nord du Nivernais en prenant pour base le camping de Vincelles, invités par la Communauté de Communes du Coulangeois.

Comme de nombreux plaisanciers Bataves cherchent des endroits sûrs pour relâcher quelques jours au cours de leur périple annuel en France nous avons une très bonne carte à jouer avec ce futur jumelage. Nous profiterions de l'expérience du royaume incontesté du Fluvial et partagerions des financements Leader offerts par l'Europe, sans oublier de nouvelles amitiés.

Philippe Bénard



Article paru dans le magazine des Compagnons de Turfroute de 2010, suite au passage de M. et Mme Mulder qui ont séjourné au camping de Vincelles en 2009, et qui reviennent en juin 2010 afin de faire progresser notre collaboration.

Notre canal Turfroute, n'est pas unique, témoignent « Les compagnons de Turfroute ».

En effet, nous avons des contacts avec une association sœur en France : Les Amis du Canal du Nivernais. L'année dernière notre comité de direction a reçu une délégation des ACN, dont les objectifs sont identiques aux nôtres, et une coopération entre nos deux structures est à l'étude.

Le Canal du Nivernais est situé en Bourgogne. Nous avons visité cette très belle région vallonnée et boisée, ce paysage vaut le détour.

Le canal du nivernais et l'Yonne font la jonction entre la Loire et la Seine. A l'origine, ce canal servait à l'acheminement des bois de chauffage et des matériaux vers Paris. Il est aujourd'hui uniquement utilisé par la navigation de plaisance. Il est long de 140 kilomètres serpentant d'Auxerre étape connue, sur l'Yonne, à Decize sur la Loire. Le canal traverse des paysages différents, zones rocheuses, forêts, tunnels, lacs et cours d'eau.



Pour les personnes qui ont le temps avec leur bateau, le voyage est intéressant. Pour une croisière plus courte il est possible de louer un bateau sur place.

Vous rencontrerez peu de navigateurs français, ils sont majoritairement étrangers.

Si vous voulez en savoir plus sur ce beau canal, vous pouvez consulter le site web de l'association : www.nivernais.org ou via un lien sur notre site Turfroute.

L'Entente des Canaux du Centre France

Canal du Nivernais, Canal de Bourgogne, Canal du Centre, Canal de Berry, Canal d'Orléans, Canal Latéral à la Loire, Canal de Briare et Cher Canalisé, voici 8 voies d'eau qui ont décidé de mutualiser leurs moyens et leurs expériences par le regroupement de leurs associations respectives au sein de l'Entente des Canaux du Centre France.



L'enjeu est de taille car nous retrouvons dans cette organisation des canaux navigués, des canaux décentralisés (confiés à la Région Bourgogne), des canaux gérés par VNF, soit un vaste imbroglio.

La diversité faisant la richesse, l'Entente milite aux côtés de tous pour la reconnaissance et la prise en compte de chacun dans leur spécificité avec deux « idées forces » :

- Des canaux navigués,
- Un espace partagé.

La complémentarité de la navigation avec d'autres activités comme le vélo, la randonnée pédestre justifiera l'intérêt des pouvoirs publics et engendra des efforts en matière d'investissement et de valorisation. A titre d'exemple, la création de la véloroute « Canal du Nivernais » a permis une réappropriation aussi importante qu'inespérée de la voie d'eau, ce que n'avaient pas imaginé les opposants systématiques à ce nouvel axe de circulation.

Nos canaux, par leur intégration dans le paysage, sont devenus quotidiens, si bien qu'on ne leur prête plus attention et que l'on oublie leur artificialité, d'où la nécessité d'adhérer à des associations de

défense mais aussi de développement (nous ne sommes pas des passésistes ni des nostalgiques).

Les canaux sont fragiles, susceptibles d'être abandonnés (Berry, Orléans), de ne pas être entretenus de manière constante (Roanne à Digoin), d'être sous alimentés en eau (Bourgogne, Centre) ou d'être soumis à une volonté de destruction des barrages qui permettent la navigabilité (Cher Canalisé). Le regroupement des forces vives au service des canaux est donc de plus en plus nécessaire, les pouvoirs publics et les collectivités, faute de moyens financiers, sont confrontés à des choix qui, on le constate, se font souvent au détriment du patrimoine (vente de biens, décentralisation) et du milieu rural.

Paradoxalement, ces voies d'eau constituent des axes de développement économique. Nombre de commerces réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaire avec les plaisanciers, le personnel affecté à la voie d'eau consomme et vit à proximité de celle-ci et les nouveaux pratiquants comme les cyclistes ont besoin de services : pédaler dans un désert n'a que peu d'intérêt.

Voici donc une expertise que nos associations peuvent apporter aux collectivités, de plus, la richesse des expériences des huit voies d'eau de l'Entente peut enrichir le débat et éviter des erreurs d'aménagement et d'investissement quelquefois lourdes de conséquences.

En dehors de cet aspect technique, l'Entente, à travers ses actions, anime les territoires en organisant et en participant à des fêtes, rencontres, conférences comme « De Biefs en Ecluses », « La Caravane de Loire » ou la Fête du Nautisme. Les Amis du Canal du Nivernais font bien entendu partie de l'Entente et s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique.

Jean-Marc Voyot

« Et comme il était pressé de faire partager sa joie aux autres, il fonda, en 1876, dans son Clamecy ensommeillé, une Société Scientifique et Artistique dont il fut le premier président. »
par Roland Lemoine

Ainsi s'exprime Romain Rolland dans son Voyage intérieur, en évoquant son grand-père maternel Edme Courrot... Mais que de chemin parcouru depuis 1876 !

Aujourd'hui, la Société scientifique regroupe 518 adhérents. Elle dispose de locaux spacieux au 3e étage de la médiathèque de Clamecy, aimablement mis à disposition par la municipalité.

« Nos prédécesseurs ont rassemblé une importante documentation concernant la région de Clamecy mais aussi d'autres communes de la Nièvre et de l'Yonne. Notre rôle est d'enrichir sans cesse la connaissance de notre patrimoine en faisant l'acquisition de documents nouveaux qu'il faut classer et informatiser. Nous souhaitons ensuite les mettre à la disposition d'un public le plus large possible » indique Roland Lemoine,

cartes postales, photographies, il est possible de répondre à des demandes d'information de plus en plus nombreuses (664 en 2009). Ces demandes sont traitées par Déborah Lutignier, agent du patrimoine : « La plupart des demandes d'information concernent Clamecy, plus particulièrement ses édifices, ses rues ou encore son histoire. Notre bibliothèque, qui est riche d'éditions rares et de périodiques anciens et actuels, est très appréciée pour la consultation d'ouvrages de fond. Grâce à la création du Centre de ressources flottage, nous disposons aujourd'hui de plus de 3300 archives inventoriées et relatives à cette épopée, dans lesquelles se trouvent aussi de nombreux renseignements sur le canal du Nivernais. Ce linéaire navigable est la première demande



le président.

L'association participe aux fêtes nautiques organisées par les Amis du canal du Nivernais, à des Salons du livre, aux Journées européennes du patrimoine, aux rencontres internationales concernant le flottage du bois en collaboration avec la Confrérie Saint-Nicolas. Elle présente des expositions, seule ou en partenariat avec la Médiathèque François-Mitterrand de Clamecy.

La Société scientifique publie un bulletin annuel, fruit des recherches de ses sociétaires, et des ouvrages thématiques. Grâce à une documentation variée : archives, dossiers thématiques, journaux et ouvrages anciens et contemporains, annuaires de la Nièvre et de l'Yonne,

d'information sur l'ensemble des cours d'eau qui bordent notre cité. »

La Société scientifique et artistique de Clamecy souhaite apporter sa contribution à l'œuvre de mémoire. Le passé doit éclairer le présent.

D'excellentes relations s'instaurent avec les Amis du Canal du Nivernais et Roland Lemoine précise : « Ce que notre Société peut montrer, c'est que ce canal, aujourd'hui synonyme de calme et de loisirs, fut marqué dans son histoire par le labeur des hommes. »

*Société scientifique et artistique de Clamecy
Rue Jean-Jaurès - BP 52
58502 CLAMECY cedex
03 86 27 30 81 - ssac.clamecy@orange.fr
Permanences ouvertes au public : les
mercredis et vendredis de 15 h à 18 h.*

« Le conseil régional se jette à l'eau »

Les conseillers régionaux ont décidé lundi de prendre en charge les trois canaux situés en Bourgogne. Une expérimentation de deux ou trois ans.

« Si nous ne faisons rien, nous risquons d'aller vers l'assèchement complet d'un élément essentiel de notre patrimoine, vers la disparition d'outils économiques et touristiques essentiels », a prévenu l'élu de la Nièvre et président du parc du Morvan, Christian Paul à propos des canaux bourguignons.

Une crainte partagée par le président du Conseil Régional, François Patriat, qui milite depuis des mois pour que la région et les départements prennent en charge ces canaux. Les deux élus n'ont pas été les seuls convaincus du bien fondé de ce sauvetage. L'assemblée régionale a voté à l'unanimité la prise en charge, à titre expérimental ».

La convention d'expérimentation entre l'Etat et la Région, votée lundi à Dijon, concerne les trois canaux entièrement situés en Bourgogne. : Le canal du Nivernais de Decize à Auxerre ; le canal du centre de Digoïn à Chalon-sur-Saône et le canal de Bourgogne de Migennes à Saint-Jean-de-Losne, ainsi que la partie navigable de la rivière Seille de la Truchère à Louhans.

Soit au total : 574 km de canaux, 126 km de rigoles, 390 écluses et environ 400 maisons éclusières.

Ce sont également 15 barrages-réservoirs, quatre étangs, 40 ouvrages d'alimentation en eau, 6 km de tunnels et 63 ports ou haltes nautiques.

11/12/09 - Yonne républicaine - Christian Picardeau

Comme un poisson dans l'eau

« Les problèmes d'eau et d'environnement sont trop compliqués pour les enfants ? Maud Fontenoy a démontré l'inverse hier à une centaine d'élèves icaunais. Elle n'est pas venue pour jouer les maîtresses. Hier, en rencontrant une centaine d'élèves du département en visite aux Récid'Eau, Maud Fontenoy l'a plutôt joué bonne copine. A Sens, elle aura surtout discuté avec les jeunes. Les éco citoyens de demain »

23/01/10 - l'Yonne républicaine - Jessica Lopez

La région Bourgogne mise sur ses canaux

« La Bourgogne qui dispose de l'un des plus importants réseaux de voies d'eau de France, expérimente, depuis le 1er janvier 2010 la gestion de ses canaux. Elle souhaite redonner un second souffle à ce patrimoine touristique et naturel d'exception qui nécessite de nombreux travaux de réfection. Une expérimentation unique en France ».

Janvier/mars 2010 - Bourgogne notre région

Suite en page 9

Les membres de l'ACN avaient décidé en ce dernier week-end de Mai de changer leurs habitudes. Une petite escapade dans la capitale leur a permis de la découvrir d'une façon insolite. Embarqués sur un bateau de croisière, ils sont partis à la découverte d'un Paris authentique et pittoresque.

Cela commence par la remontée de la Seine, le musée d'Orsay sur notre droite, et le Louvre sur notre gauche. Nous passons le Pont Royal, celui des Arts ainsi que l'Académie Française.

Nous arrivons à l'Île Saint Louis avec ses hôtels particuliers, sous la bonne garde de Notre Dame de Paris (12^{ème} / 14^{ème} siècles), à la pointe de l'Île l'Hôtel de Ville se profile.



Sur la gauche, direction le canal Saint Martin, l'aventure des écluses commence. La première nous conduit dans le port de l'arsenal avec son armada de bateaux de toutes sortes, grands, petits, ressemblant à des barges d'habitations style hollandais. Au loin se dresse, avec ses 180 tonnes, la colonne de la place de la Bastille, à droite l'opéra du même nom. Nous pénétrons dans la galerie souterraine longue de 2,200 km, tous les 50m environ, des puits de lumière nous permettent d'appréhender la beauté... envoûtante de cet ouvrage magnifique. De retour à l'air libre l'écluse du Temple nous permet de graver quelques mètres (28 m de dénivelé entre chaque extrémité du canal).

Effet bizarre, nous nous retrouvons parmi les immeubles anciens, la circulation, les piétons nombreux sur les berges, quelques ponts tournants permettent aux voitures de traverser tout au long du trajet. Arrive

l'écluse des Récollets, sur la droite, l'hôtel du Nord ayant eu ses heures de gloire grâce à Arletty et Louis Jouvet, se fait discret..... L'atmosphère et les années ne l'ayant pas trop abîmé !!! (Pour les cinéphiles avertis essayer de décrypter).

Les écluses des Morts et Jaurès nous permettent d'arriver dans le bassin de la Villette où de nombreux bâtiments rénovés sont occupés par différentes activités commerciales telles que restaurants, cinéma etc....

Dans les années 70, un important homme politique avait imaginé de transformer ce canal en voie routière, heureusement il en fût

dissuadé pour le grand plaisir des Parisiens.

Rendu au cœur du parc de la Villette, chacun se restaure selon sa convenance. Le temps étant compté nous nous contentons de l'exposition sur l'acoustique avec de nombreuses applications. Une deuxième exposition faisant appel à l'imagination de chacun par la vue, en laissa quelques uns perplexes.

Pour terminer la Géode, nous a plongé dans les fonds marins parmi les mammifères tels que baleines, dauphins, l'effet 3 D ayant fait passé quelques frissons dans le dos de certains.

Une, voire deux journées auraient été nécessaires pour tout visiter, notre présidente que nous tenons à remercier nous a montré le chemin.

Serge Rameau

Le canal de Saint-Martin a été commencé en 1802, sur décision du Premier Consul, et achevé en 1825. D'une longueur de 4500 mètres, dont une partie (1600 m.) actuellement souterraine, il était destiné à couper la boucle de la Seine entre l'Arsenal et Saint-Denis, et à éviter la traversée de la Capitale.

Profitant d'une population bon marché qui arrivait de la campagne, les industriels organisèrent, le long des quais, des centaines d'ateliers. Les folies, petites maisons basses, étaient rachetées par des fondeurs, des menuisiers, des verriers qui, dans les jardins, élevaient des hangars en bois.

Les ouvriers étaient logés, le plus souvent, sous les toits des usines transformées en taudis infectes. Leur condition sociale était épouvantable : seize jours de travail, pas de jour de congé, une nourriture sommaire. Les enfants en bas âge travaillaient, leur petite taille leur permettait de s'introduire dans les machines pendant leur fonctionnement. En un demi-siècle, le quartier devint l'un des plus peuplés de Paris. Le canal Saint-Martin est, de nos jours, l'oxygène et la quiétude du Xème arrondissement.

Le canal Saint-Martin est bordé de châtaigniers, possède un pont tournant et neuf écluses et de nombreuses passerelles métalliques qui permettent aux piétons de passer d'une rive à l'autre.

Les Amis du canal du Nivernais réunis à Clamecy, samedi

« Le rapprochement Yonne-Nièvre en marche... Les Amis du canal du Nivernais continuent d'animer année après année la voie d'eau qui traverse l'Yonne et la Nièvre : projections de films, visites à d'autres canaux en France et à l'étranger ».

15/02/10 - l'Yonne Républicaine

570 km de canaux dans le giron régional au moins jusqu'à 2013

« Déterminée à donner un élan nouveau à la voie d'eau... Or ces canaux si prisés principalement par les touristes étrangers (près de 80 % de la clientèle) souffrent aujourd'hui d'un déficit chronique d'entretien et nécessitent d'importants efforts de remise à niveau ».

26/02/10 - l'Yonne Républicaine

De la friture sur le canal

« La saison de tourisme fluvial s'étalera du 29 mars au 30 octobre .La décision ne fait pas l'affaire du loueur France fluviale qui s'était fié au site internet où figurent d'autre dates »

20/03/10 - Yonne républicaine - Christian Picardeau

Le canal, un atout à améliorer

« Le pays du Tonnerrois veut développer l'accueil des touristes le long du canal. Un projet de signalétique est actuellement en cours.

Le canal est l'épine dorsale du territoire. Nous souhaitons qu'il irrigue nos sites touristiques de visiteurs. Partant de cet objectif, Michel Fourrey vice-président du Pays du Tonnerrois et Elise Soyer, chargée de mission tourisme durable, planchent sur un projet de signalétique sur les chemins de halage du canal de Bourgogne ».

9/04/10 - l'Yonne Républicaine - Marc Charansson

Les professionnels du tourisme sont prêts

« La formation tourisme et patrimoine organisée par le CFPPA de La brosse d'Auxerre, en collaboration avec le syndicat d'initiative entre Cure et Yonne, s'est terminée avec une septième journée entièrement dédiée au canal »

10/04/10 - l'Yonne Républicaine

De nouveaux travaux pour la véloroute

« Week-end et vacances. Si la pratique cycliste se maintient bien dans la région, c'est grâce aux aménagements qui drainent familles et touristes. Les travaux d'aménagement de la véloroute qui longe le canal du Nivernais, reliant Decize à Auxerre, ont été achevés cet été. La collectivité départementale se tourne à présent du côté du canal de Bourgogne »

13/04/10 - l'Yonne Républicaine

Le Toueur de St Léger des Vignes - AMPÈRE V

Un transport exceptionnel pour un bateau étrange !

Sources : Service Régional de l'Inventaire et Wikipédia.



La presse nivernaise et même la télévision régionale se sont fait l'Echo du déplacement au moyen de deux immenses grues du toueur de St Léger des Vignes qui pesait 52 tonnes.

Cet étrange bateau sera l'âme du centre d'interprétation qui lui est consacré en bord de Loire et qui ouvrira intégralement en juin de cette année.

Le toueur est un bateau symétrique qui se propulsait par appui au sol et fonctionnait d'un côté comme de l'autre. Il a été utilisé comme remorqueur de bateaux porteurs non motorisés tels que chalands et péniches.

Le Toueur Ampère V, construit en 1933, par les établissements Quille, permettait de tracter des péniches pour assurer la liaison Canal du Nivernais, Canal Latéral à la Loire, en empruntant le plan d'eau sur la Loire, créée à cet effet et maintenu par un barrage mobile.

Ce toueur fonctionnait grâce à deux moteurs diesel à deux temps (Peugeot-Junkers) avec transmission électrique.

Le treuil de touage était constitué d'un train d'engrenage, la chaîne noyée pénétrait, sur le toueur en aval, le long d'un chenal et venait s'enrouler sur des tambours pour ressortir en amont dans un chenal équivalent au premier.

Ce service qui faisait l'objet d'une concession était sévèrement réglementé, la longueur du convoi (toueur plus péniches) était limitée à 200 mètres et le poids total tracté à 650 tonnes.

Ce modèle de toueur a fonctionné de 1933 à 1975, il a remplacé un toueur en tôle fonctionnant au charbon de 1907 à 1933 et un premier à vapeur de 1870 à 1907.

Le touage, très utilisé entre 1850 et 1950, jusqu'à la généralisation des péniches motorisées, à quasiment disparu. Des exemplaires fonctionnaient à Baye, Châtillon sur Loire et Pouilly en Auxois. Ils permettaient le franchissement de fleuves ou encore de tunnels où le halage était impossible.

Ainsi, afin de se remémorer ce bateau si particulier, a été créée à St Léger des Vignes, un Centre d'Interprétation.

Celui-ci est composé :

- D'une salle d'exposition avec la projection de cinq petits films consacrés à l'univers du toueur et à son environnement régional,
- D'une salle mise à disposition des associations locales : tableaux et aquarelles « Au Fil de la Loire d'un Canal à l'Autre » (exposition 2010),
- Du toueur lui-même qui pourra être visité, suite à une restauration permettant l'accueil du public.

A l'origine de ce projet, avait été évoquée la création d'un centre de ressources sur le toueur et sur le touage abondé par la collecte d'informations et de documents nécessaires à la muséographie mise en place.

Informations : ouverture à partir du 20 juin 2010 - Tél : 03 86 50 91 08



PASSION D'EAU

En prenant pour marraine des 5^{èmes} « Récid'Eau », qui se sont tenus à Sens du 21 au 24 janvier 2010, la navigatrice Maud Fontenoy, L'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) ne s'est pas trompée.

Au cours des 45 minutes qu'elle a consacré aux écoliers, Maud Fontenoy a su leur transmettre, en toute simplicité, sa passion et son attachement à l'eau son "cœur de métier", et les sensibiliser à la protection de cette ressource vitale. Devant ce marin de l'extrême, nombre d'élèves sont restés interloqués en l'entendant raconter ses galères : tempêtes, chavirages, casse du mât, attentes interminables, peur indécible et de conclure « dans ces moments là, on rêve d'embouteillage !!! ».

Ses engagements, porte-parole de l'UNESCO et du Réseau Mondial pour les océans, vice-présidente du Conservatoire du littoral et présidente de la « Maud Fontenoy Fondation », ont conforté les jeunes auditeurs dans leur admiration. La "passionaria" de l'eau n'a pas manqué d'encourager petits et grands : « ayez l'audace qui vous donne des ailes, allez au bout de vos rêves, quelque soit les doutes et les difficultés ».

Les responsables de l'agence, qui avaient réuni 36 exposants dans divers stands de jeux et d'animation, dont le dénominateur commun était l'eau, se sont réjouis d'avoir atteint les trois objectifs qu'ils s'étaient fixés :

« rassemblement et création d'une synergie entre les acteurs de l'eau, prise de conscience par les jeunes générations de l'importance vitale de cette richesse, sensibilisation du citoyen à lutter contre la pollution de l'eau, élément de santé publique et patrimoine à protéger ».

Cette manifestation, organisée en partenariat avec la Direction territoriale Seine-amont de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Ville de Sens et la communauté de communes du sénonais, a accueilli pendant les journées scolaires 1463 enfants de la maternelle au lycée et pas moins d'un millier de visiteurs pendant le week-end, preuves, s'il en était besoin, de la réussite totale de ces rencontres.

Odile Marminat

Ces Auxerrois qui vivent sur l'eau

« La vie sur l'eau, c'est du Mozart... Dans le secteur de l'ocserie certains habitants ont choisi un mode de vie un peu particulier. A la terre ferme ils préfèrent l'eau et ont élu domicile sur des péniches. L'eau est le fil conducteur qui nous relie »

15/04/10 - *l'Yonne Républicaine* - Marianne Jacob

« Anglais, Belges, Hollandais et allemands s'y amarrent

Un port prisé des plaisanciers étrangers. Ouverte depuis 31 ans la capitainerie d'Auxerre est un port en mouvement qui peut accueillir de 60 à 80 bateaux »

15/04/10 - *l'Yonne Républicaine*

L'association a tenu son assemblée générale dimanche

« La Société scientifique sollicitée : Les demandes d'information sont en constante hausse : 155 en 2002 pour atteindre 431 en 2008. L'activité de la Société scientifique et technique est rythmée par les salons du livre, les expositions ou les événements liés au flottage du bois »

20/04/10 - *l'Yonne Républicaine*

Port de Gron : une porte vers le Nord de l'Europe

« Depuis janvier, la plateforme multimodale du port de Gron, près de Sens, aménagée par la CCI de l'Yonne, propose aux entreprises une solution alternative à la route et au rail pour le transport de leurs marchandises à l'international »

Avril/juin 2010 *Bourgogne notre région*

Balade en Bourgogne

« A la découverte des canaux... Le long des canaux, près de 800 km de voies vertes, de vélo routes et de parcours touristiques sécurisés vous invitent à la balade. La Bourgogne peut, en effet garantir aujourd'hui un tour complet de ses quatre départements n'empruntant que des chemins de halage de ses canaux des chemins de vignes et d'anciennes voies ferrées recyclées ».

Avril/juin 2010 *Bourgogne notre région*

« La Rigole » est une publication de l'Association des Amis du Canal du Nivernais

Secrétariat : 9, rue du Tonneau
89270 MAILLY-LA-VILLE
Tél : 06.82.44.17.60
<http://www.nivernais.org>

Responsable de la publication : O. Marminat
Textes et photos des membres de l'association (sauf mention particulière)

Réalisation : ACN - Juin 2010

Tirage : 200 exemplaires

Ils n'ont pas que des Chapeaux Ronds nos Amis Bretons, Ils ont aussi plein de très bonnes idées dont nous vous parlerons dans les prochains numéros.



Les Amis du Canal du Nivernais en Bretagne

Une délégation nivernaise est venue découvrir les canaux de Bretagne : leur voyage d'étude rentrait dans le cadre d'un programme Leader de développement touristique du canal du Nivernais et de Bourgogne.

Accueillis par l'ICIRMON, ils ont ainsi pu échanger, visiter nos canaux.

Le premier jour ils ont été à l'atelier de fabrication des portes d'écluse à St Germain sur Ile, et se sont fait expliquer in situ l'aménagement des berges mené par l'ICIRMON.

Le lendemain, au Musée de la Batellerie de l'Ouest, avant une visite animée par Charly Bayou, ils ont pris connaissance du schéma des voies navigables de Loire-Atlantique. L'après-midi c'est à Pontivy qu'ils ont été accueillis sur la péniche Duchesse Anne, nouvel office de tourisme de Pontivy Communauté. Leur éduc-tour s'est achevé par une présentation de la politique régionale Voies d'eau et Voies Vertes.



au Musée de la Batellerie



Rencontre avec le CG44



Crédit photo : M. Langle

Retour

6 rue Lourmel - 56300 - PONTIVY - Tél/Fax : 02 97 25 38 24 - courriel : canaux.bretons@wanadoo.fr

LEADER : des idées pour valoriser le canal

« Jeudi se déroulait dans les caves Bailly Lapiere, une réunion du comité de programmation du programme LEADER, canal du Nivernais et du syndicat mixte d'équipement touristique du canal. La notoriété du canal du Nivernais »

Objectifs du projet : accroître la notoriété du canal, mieux accueillir les visiteurs, attirer les investisseurs privés, échanger par la coopération ».

26 avril 2010 *l'Yonne républicaine*

Association des Amis du canal du Nivernais

« Une nouvelle présidence et des projets... A la veille du 1er janvier dernier, date du passage du canal sous le giron de la région à titre expérimental, les membres de l'association avaient symboliquement fêté cela sur les bords de l'Yonne à Auxerre. Depuis ils ont changé de présidence en élisant Odile Marminat. Ils ont aussi repris leur bâton de pèlerin afin de redynamiser ce canal à cheval entre l'Yonne et la Nièvre ».

30/04/10 - *Yonne Républicaine* - Christian Picardeau

Quelques rendez-vous festifs

40^e Pardon des Mariniers

Du 19 au 20 juin 2010 de 9h30 à 18h

Saint-Jean-de-Losne

Rando 'croisières

Lundi 7 juin - samedi 3 juillet - dimanche 18 juillet -

samedi 22 août

Port de plaisance de Pouilly-en-Auxois

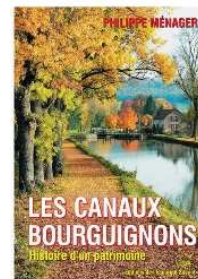
Fête de l'eau

15 août à Digoïn

Traditionnelle fête populaire au bord du Pont canal

À lire

Les canaux bourguignons



Entre Saône-et-Loire, Seine, Yonne, Rhin, Marne et Rhône, les canaux ont tissé leur toile au fil de l'histoire, donnant à la Bourgogne l'ur de ses atouts commerciaux et industriels et l'immense charme que dégage une voie d'eau bordée d'arbres, et qui résonne encore des cris et des us des « gars du canal ». 300 plans, cartes, photographies et documents d'archives originaux, ce livre vous emmène tour à tour au sein des assemblées politiques ou des cabinets royaux où se décidaient les grands travaux, sur les plans de travail des ingénieurs et techniciens, vers les chantiers titanesques où hommes et bêtes suaient.

Par Philippe Ménager. Editions l'Escargot Savant. 35€. En vente en librairie.

Vous aimez notre Canal

Vous souhaitez partager notre passion, Rejoignez les Amis du Canal du Nivernais



Cotisations 2010

- Individuel : 22 €
- Couple : 30 €
- Bienfaiteur : 50 € et plus

Nom :

Prénom :

Tel :

Bateau :

Email :

Chèque, mandat postal, virement au nom des Amis du Canal du Nivernais
RIB 11006 41700 70389274001 54 - IBAN FR76 1100 6417 0070 3892 7400 154 - BIC AGRIFRPP310
A retourner à Odile Marminat 9, rue du Tonneau 89270 MAILLY-LA-VILLE - odile.marinat@wanadoo.fr

Balade en Bourgogne A la découverte des canaux

La Bourgogne
Affiche
ses Canaux

Fluvial - le mensuel de la navigation intérieure - a mis en ligne, le 1er juin 2010 un puissant outil de calcul d'itinéraires fluviaux.

FluviaCap - « Fluppy » de son petit nom - est une sorte de « Mappy-fluvial » : Il suffit d'inscrire une ville « mouillée » au départ et à l'arrivée, et « Fluppy » propose l'itinéraire le plus court, puis, s'ils existent, les parcours les plus rapides ou avec le moins d'écluses et même quelques trajets de détournement.

Enfin, si vous indiquez le gabarit de votre bateau, il en tient compte dans ses réponses pour vous éviter les ponts trop bas, les écluses trop courtes ou les mouillages insuffisants. C'est la magie d'Internet associée aux bases de données de nos guides « FluviaCartes » !

Les itinéraires sont détaillés étape par étape, avec les temps de parcours, le nombre de kilomètres, le nombre et le sens (montant ou avalant) des écluses, le nombre des tunnels et des ponts mobiles. Des liens sont établis vers les guides de navigation utiles à la croisière, et vers les chantiers ou les bases de location du parcours...

Puis le trajet s'inscrit sur une grande carte « Google-Map », et la croisière commence... Vous suivez la voie d'eau, vous zoomez sur une écluse, vous vérifiez l'emplacement et la taille d'un port, ses accès routiers, le nom des rues qui y conduisent, et même le bateau à côté duquel vous allez vous amarrer (s'il n'est pas déjà parti !).

C'est en ligne sur www.fluvialnet.com et c'est gratuit...

Information reçue par mail

Le long des canaux, près de 800 kilomètres de voies vertes, de véloroutes et de parcours touristiques sécurisés vous invitent à la balade. La Bourgogne peut, en effet, garantir aujourd'hui un tour complet de ses quatre départements n'empruntant que les chemins de halage de ses canaux, des chemins de vignes et d'anciennes voies ferrées recyclées. À pied, à vélo, en bateau, laissez-vous emporter par le charme de nos canaux. Au fil de l'eau, découvrez quelques morceaux choisis de ce patrimoine d'exception à consommer sans modération...



1 - Maison éclusière à Vandenesse-en-Auxois (Côte-d'Or). - 2 - L'étang de Vaux (Nièvre) est devenu le rendez-vous des pêcheurs. - 3 - Embarquez à Pont-de-Vaux (à la limite de la Saône-et-Loire) pour une croisière sur la Saône et la Seille. - 4 - Surplombant le canal de Bourgogne, le château de Châteauneuf-en-Auxois (Côte-d'Or). - 5 - La véloroute longeant Buffon (Côte-d'Or).

Ouvrit à la navigation en 1852, le **canal de Bourgogne** relie - sur 242 km et 189 écluses - la rivière Yonne, depuis Ménétréol, à la Saône, au niveau de Saint-Jean-de-Loisy. Le long du canal argenti, plusieurs sites ont été aménagés : musées, centres de documentation, points de vue, etc. Ils permettent d'appréhender l'histoire sur la colline d'Alceus, au pied de la statue de Vercingétorix, ou encore visiter Cap-Canal à Pouilly-en-Auxois. Là, se cache le plus haut chef de ponton (à priori le plus haut d'un canal de jonction), avec une altitude de 378 m.

Le Canal du Centre et son passé industriel
C'est en dessinant le canal de Centre, à la fin du XVIII^e siècle que des géomètres d'angle sont découverts : c'est la fin du XVIII^e siècle, l'installation de nombreuses usines de production à proximité du canal, de Digoin à Chalon-sur-Saône. Érigée en témoin

de ce passé industriel, face au canal du Centre, au lieu-dit **Les Touffrais**, à Cléry-Fr-Saëble, l'ancienne usine de céramique Vaires-Baudou, transformée en écomusée, annonce le visiteur à la découverte des techniques centennaires de fabrication de la céramique, des savoir-faire et des conditions de travail de l'époque.

Canal du Nivernais - parmi les plus beaux
Construit à la fin XVIII^e siècle, le **canal du Nivernais**, relie - de Decize à Auxerre - le bassin de la Loire à celui de la Seine. C'est pour leottage du bois, il est aujourd'hui fréquenté par les plaisanciers et compte pas moins de cent seize écluses propres à la halage. Au fil de l'eau, le parcours propose de très remarquables sites : étangs de Bézu et de Vaux, des réservoirs qui abritent un milieu écologique remarquable, la vallée de Sancy et ses seize écluses alignées, sans oublier les fameuses voûtes de la Collancelle, un tunnel de 700m construit

sur un échin de verdure, lieu agréable et pittoresque.

La Seille, une rivière aménagée botanique
Monté en du tourisme fluvial bourguignon, la rivière Seille offre aux plaisanciers, sur 39 km, de Tournaux à Louhans, un très beau parcours à travers la Bresse. Pour découvrir la partie canalisée de cette rivière, vous pouvez prendre un bateau panoramique au départ de Louhans ou de Pont-de-Vaux (dans l'Yonne) - Besseigneuse office de tourisme de Pont-de-Vaux tél. : 03 85 30 30 02.

Retrouvez tous les rendez-vous, festivals autour des canaux sur :

www.fluvia.com

Le Programme LEADER « Canal Nivernais »

Qu'est ce que c'est ? (par Loris Subit)

LEADER est un programme européen destiné aux zones rurales, il permet dans les 27 pays et notamment en France de soutenir plus de 200 territoires porteurs d'une stratégie de développement, organisée autour d'une priorité ciblée. Ces territoires ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour d'un partenariat public/privé.

Ce programme a, comme fil rouge, le développement touristique du Canal du Nivernais. C'est véritable outil qui vise à soutenir l'économie de ce territoire rural en favorisant les initiatives locales. Il définit des objectifs et préconise des actions en faveur d'un développement local et durable du Canal du Nivernais. Il est décliné en différents axes de travail parmi lesquels nous retrouvons : le développement de la notoriété de la voie d'eau, ainsi qu'une bonne qualification de l'accueil des visiteurs, afin qu'ils soient les meilleurs ambassadeurs de la « Destination Canal », l'amélioration de l'information et de la signalétique présente sur la voie d'eau. Mais, il faut également mentionner, (ce n'est pas tout, on retrouve également) la mise en œuvre de coopération interterritoriale ou transnationale favorisant les échanges d'expérience entre les territoires ruraux est un axe privilégié.

Voici un exemple de projet LEADER initié par les Amis du Canal du Nivernais, qui vous permettra de mieux apprécier nos actions.

Dans le cadre de l'axe 5 relatif à la coopération, (une délégation s'est rendue) sur les terres bretonnes, qui elles aussi sont traversées par de magnifiques canaux. Cette rencontre avec nos homologues bretons qui ont en charge la gestion de ces voies d'eau nous a permis d'avoir un échange d'expérience sur la décentralisation des canaux. En effet, depuis le 1^{er} Janvier 2010, la Région Bourgogne a repris, à titre expérimental, la gestion de certains canaux. Ce nouveau mode de gouvernance reste à construire. Il nous a donc semblé intéressant de se rendre sur un territoire qui s'est déjà inscrit dans cette même perspective afin de pouvoir enrichir mutuellement nos réflexions et connaissances.

En résumé, que vous soyez : une association, une collectivité, une entreprise, un organisme public/privé ou un particulier, vous avez un projet : sur le territoire, et qui s'inscrit dans les objectifs du programme LEADER, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la Nièvre : Loris Subit - 03 86 84 05 66
Pour l'Yonne : Jean-Marc Voyot - 03 86 81 84 03